

# La transition énergétique en marche

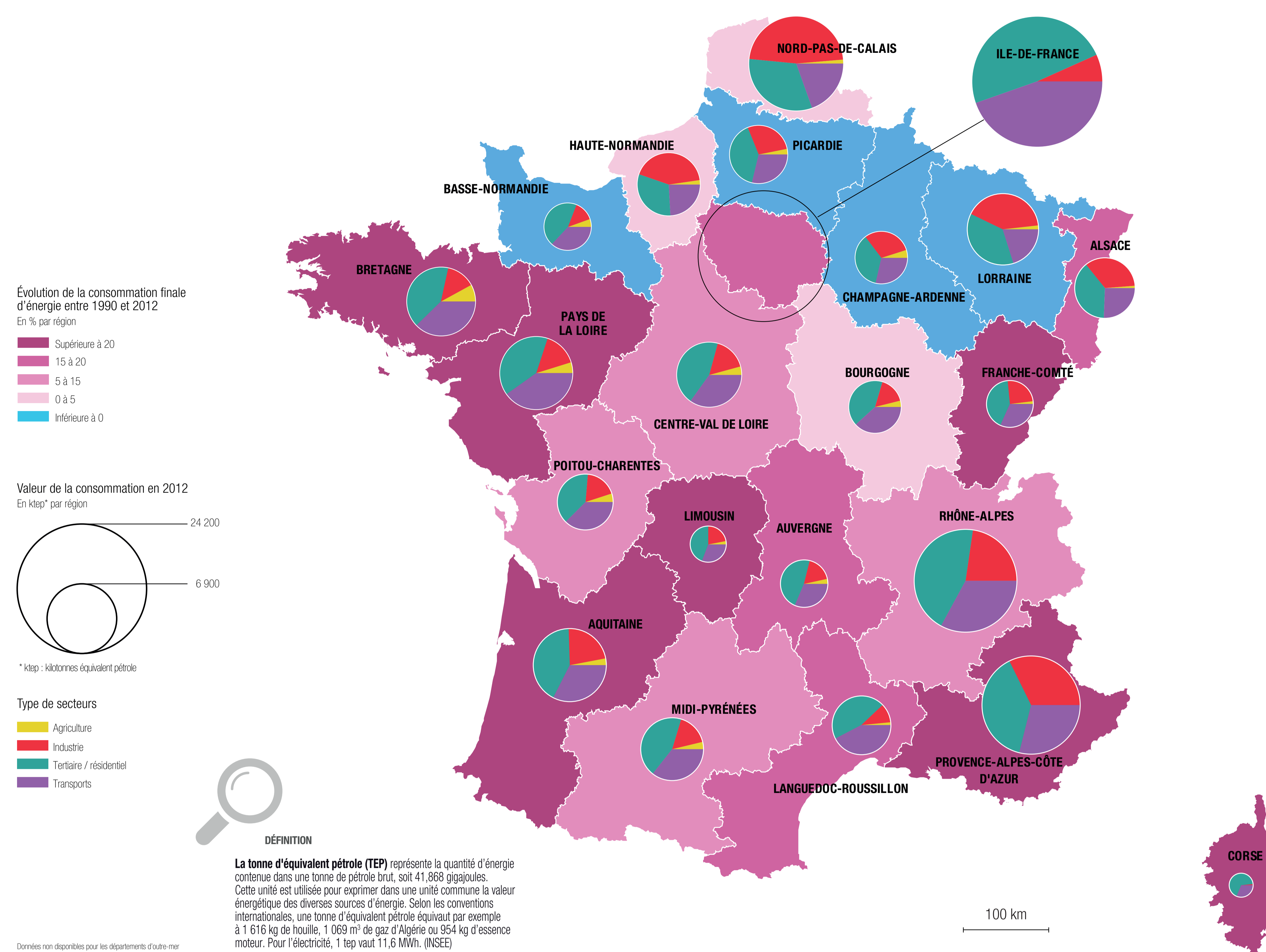
Face à l'augmentation des besoins énergétiques mondiaux et au regard des émissions de gaz à effet de serre, la maîtrise de la consommation d'énergie représente un enjeu majeur pour les territoires. La préservation de la planète passe par l'invention d'un nouveau modèle énergétique plus respectueux des ressources, correspondant à des modes de production et de consommation plus propres et économes.

En 2010, un plan d'action national reprend l'objectif du paquet européen climat-énergie, fixant la part des énergies renouvelables à 23 % de la consommation d'énergie nationale à l'horizon 2020 et 32 % en 2030. Il promeut le développement de nouvelles filières de production d'énergies renouvelables, tant électriques que thermiques (énergie éolienne, biogaz, bois-énergie, biocarburants, solaire photovoltaïque, etc.), au rang desquelles les énergies marines pourraient bien jouer un rôle prépondérant sur le long terme. Encore limité, l'essor de ces filières modifiera considérablement l'offre énergétique des territoires, permettant à ces derniers non seulement de disposer d'une énergie accessible et propre, mais également de la consommer de manière efficace.

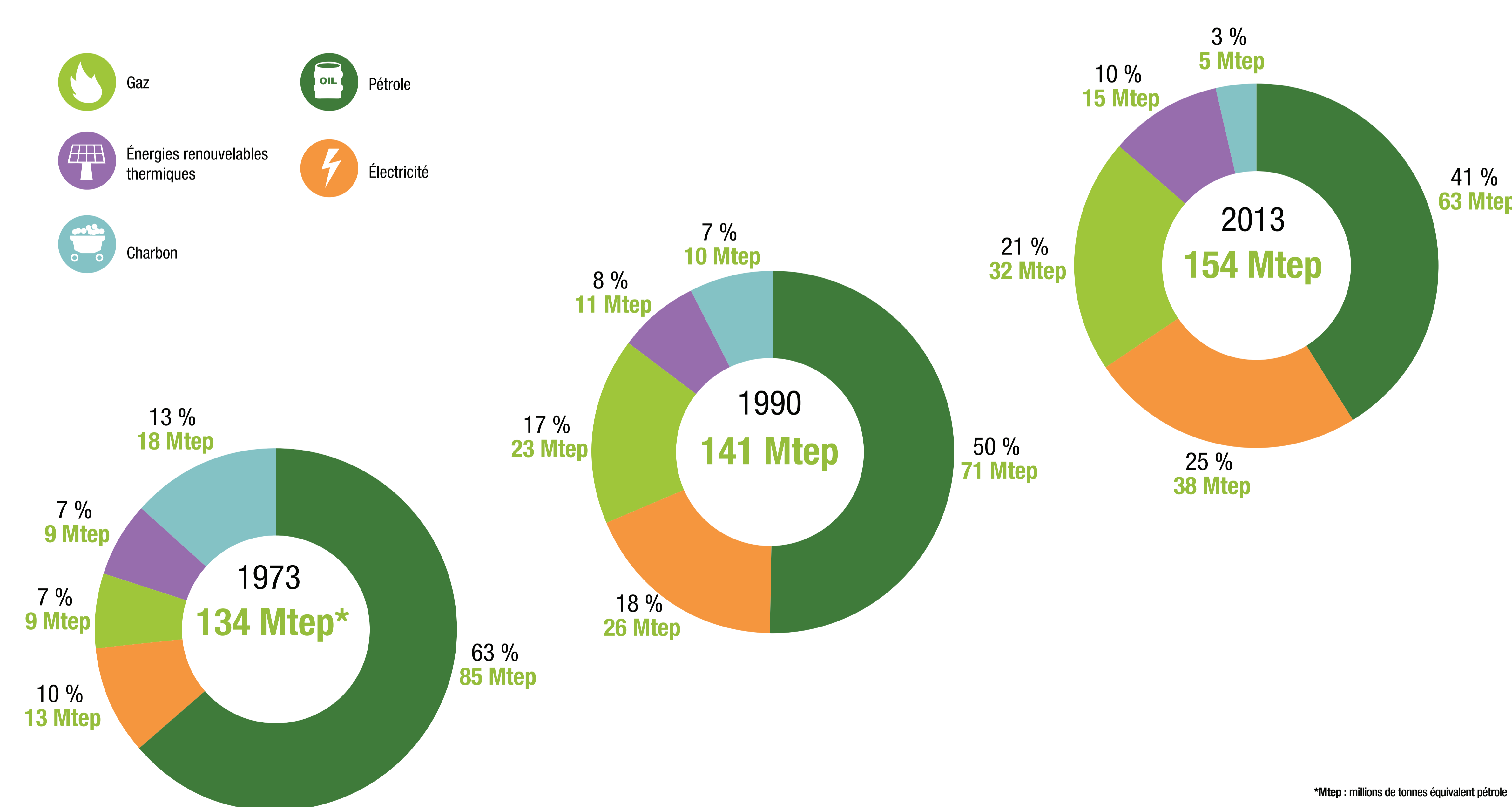
Avec l'adoption, le 22 juillet 2015, de la loi transition énergétique pour la croissance verte, la France réaffirme sa volonté d'inscrire ses territoires sur une trajectoire permettant d'atteindre, en 2050, le facteur 4 (diviser par 4 les émissions nationales de gaz à effet de serre). Ceux-ci se trouvent mobilisés pour lutter contre le changement climatique, participer au rééquilibrage général des différentes sources d'approvisionnement en énergie et ainsi renforcer, en même temps que leur propre autonomie, l'indépendance énergétique du pays.

Le foisonnement d'initiatives modifie la donne au point d'imaginer, pour demain, une déconcentration de la production et l'émergence de nouveaux acteurs locaux, à la fois producteurs et consommateurs. La modification d'un modèle qui a largement contribué à l'égalité des territoires dans l'accès à l'énergie ne saurait se traduire par l'apparition d'une nouvelle fracture.

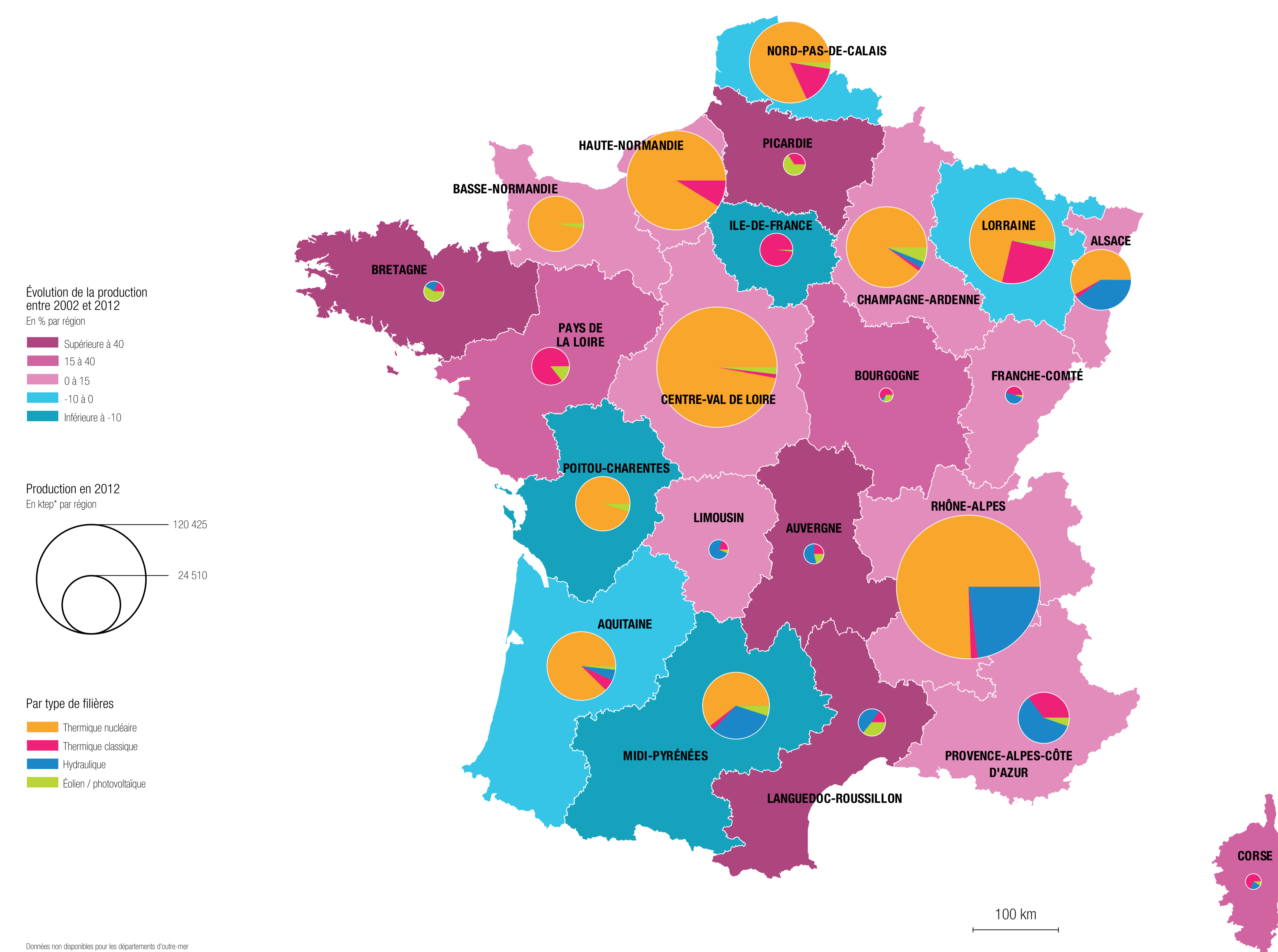
## LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



## L'ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION FINALE ÉNERGÉTIQUE



## LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ PAR FILIÈRE



## OBJECTIF DES SCHÉMAS RÉGIONAUX CLIMAT-AIR-ÉNERGIE

